

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOMMET DE L'ELEVAGE 2019

Coop de France ARA et VetAgro Sup signent une convention cadre de partenariat pour développer les liens entre l'enseignement et les coopératives agricoles

A l'occasion de la 28^{ème} édition du Sommet de l'élevage, premier rendez-vous européen des professionnels de l'élevage, une convention cadre de partenariat a été signée entre Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et l'institut d'enseignement supérieur VetAgro Sup.

L'objectif de cette convention est de structurer les échanges de compétences des deux structures dans les activités d'enseignement, de recherche et de développement.

Des ponts à créer entre l'enseignement et le monde professionnel

Les coopératives agricoles vivent au quotidien les enjeux identifiés par VetAgro Sup dans sa mission de santé publique agronomique et vétérinaire. En effet, l'accompagnement à la transition de systèmes de production agricoles et agro-alimentaires plus vertueux, la promotion de la qualité de vie de l'homme et de l'animal et la maîtrise des risques sanitaires sont des préoccupations au cœur des métiers des coopératives. C'est pourquoi il est essentiel de créer des ponts entre l'enseignement et le monde professionnel, afin de former des jeunes à la réalité du terrain, conscients des enjeux fondamentaux et préparés à y répondre.

Faciliter l'accès à l'emploi pour les étudiants

La convention prévoit de créer une relation privilégiée entre les coopératives agricoles et les étudiants de VetAgroSup, afin d'organiser des lieux de rencontre et de connaissance mutuelle. Cette dimension passe par différentes mesures, comme l'accueil de stagiaires ou d'alternants dans les coopératives, des dispositifs d'alternance spécifiques mis en place au sein de VetAgro Sup ou encore la diffusion d'offres d'emplois auprès des étudiants ingénieurs et vétérinaires.

Donner aux coopératives des clefs pour se développer

La relation entre Coop de France ARA et VetAgro Sup est aussi une ouverture au développement des coopératives et à la montée en compétences des associés coopérateurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, la convention prévoit la mise en place d'ateliers collaboratifs et la création de partenariats de recherche et d'innovation. Coopératives et enseignants chercheurs pourront se nourrir des réflexions de chacune des parties, pour avancer ensemble.

En bref :

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes :

Coop de France ARA est l'organisation professionnelle représentative de la coopération agricole sur son territoire régional Auvergne-Rhône Alpes. Elle représente un réseau composé 300 coopératives, 150 filiales, 8 Milliards d'euros de Chiffres d'Affaires et près de 17 000 salariés.

Coop de France déploie à l'échelle régionale quatre missions :

- *Une mission syndicale de défense et de représentation*
- *Une mission de développement économique et agricole à travers l'implication dans des projets structurants*
- *Une mission de conseil à travers la mise à disposition d'experts auprès des adhérents*
- *Une mission de formation de ses adhérents à travers la mise en place de formations sur mesure*

VetAgro Sup :

VetAgro Sup, établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, forme à la fois des vétérinaires, des ingénieurs agronomes et des inspecteurs de santé publique vétérinaire. Implantés en région Auvergne Rhône-Alpes sur deux sites, les deux campus, agronomique de Clermont-Ferrand et vétérinaire de Lyon sont fortement impliqués dans les politiques de sites universitaires labélisés (IDEXLYON et I-SITE CAP 20-25 à Clermont-Ferrand).

VetAgro Sup développe des activités de formation et de recherche qui s'inscrivent naturellement dans la thématique phare « Global Health », à l'interface des santé humaine, animale et environnementale contribuant à l'amélioration du bien-être des animaux, de la planète et des personnes.

Contacts :

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes - jdebalathier@ara.coopdefrance.coop

VetAgro Sup - stephane.vaxelaire@vetagro-sup.fr